



demande de titre de sejour pour mon mari

Par **adnan**, le **14/04/2011** à **11:31**

Bonjour, je suis française mariée depuis 02/04/2011 avec un tunisien. La préfecture nous demande d'attendre 6 mois de mariage pour déposer un dossier de titre de séjour, actuellement je suis à la recherche d'un emploi. Je perçois que le RSA, nous vivons au domicile de mes parents. De plus mon mari est diplômé d'une maîtrise de direction générale et gérance d'entreprise ayant une expérience de 12 ans dans les pays du golf dans la direction générale de plusieurs entreprises internationales, nous ne pouvons pas rester dans cette situation et cela dévalorise mon mari et notre couple.

Par **mimi493**, le **14/04/2011** à **12:43**

Vous avez choisi de vivre dans l'illégalité, vous devez l'assumer. Ce n'est pas 6 mois de mariage qu'il faut attendre, mais 6 mois de vie commune (avant ou après le mariage). Vous devrez prouver cette vie commune (bail aux deux noms, factures aux deux noms, même domiciliation bancaire etc.)